

**Communiqué de presse**

Paris (France) – Le 28 février 2020 à 8h00

**Ymagis finalise la cession de sa filiale de restauration Eclair Cinéma à  
L'Image Retrouvée  
Eclair Cinéma devient Eclair Classics**

**Le Groupe Ymagis (FR0011471291, MAGIS, PEA-PME)**, spécialiste européen des technologies numériques pour l'industrie du cinéma, annonce avoir signé le jeudi 27 février 2020 un accord définitif pour la cession de sa filiale Eclair Cinéma SAS, entité du pôle Eclair spécialisée dans la restauration de films et préalablement renommée Eclair Classics, à L'Image Retrouvée SAS, filiale de la société italienne L'Immagine Ritrovata.

Cet accord, aux termes duquel L'Image Retrouvée SAS a acquis 100% des titres d'Eclair Cinéma SAS, fait suite à l'homologation, le 26 février 2020, du plan de continuation d'Eclair Cinéma SAS par le Tribunal de commerce de Nanterre.

Eclair Cinéma SAS avait été placée en redressement judiciaire en novembre 2018 et a fait l'objet d'une lourde restructuration, mise en œuvre au début de l'année 2019. La société s'est depuis concentrée sur les activités de restauration, dont elle est le leader en France, avec à son actif près de 800 œuvres cinématographiques restaurées. En 2019, le chiffre d'affaires de cette activité s'est établi à 3.7M€.

Grâce à cette opération, le Groupe Ymagis assure l'avenir de l'activité de restauration en l'adossant à un acteur international de référence pour la restauration du patrimoine cinématographique mondial. L'Image Retrouvée est une société de droit français détenue par L'Immagine Ritrovata et par Simest, société du groupe Cassa depositi e prestiti qui, depuis 1991, accompagne la croissance des entreprises italiennes par l'internationalisation de leurs activités.

L'opération de cession permet d'assurer la continuité des services d'Eclair Cinéma auprès de l'ensemble de ses clients, notamment à travers la reprise de la majorité des effectifs, qui rejoindront les locaux de L'Image Retrouvée Place de Clichy à Paris. Elle prévoit également un accord de licence pour l'utilisation de la marque Eclair Classics, et un accord commercial concernant d'autres activités d'Eclair.

Pour Jean Mizrahi, Président Directeur Général du Groupe Ymagis, *"cet accord est une étape importante du redressement du pôle Eclair. L'opération permet également de pérenniser le savoir-faire et les activités de restauration d'Eclair Classics, qui continueront ainsi de jouer un rôle de premier plan dans la valorisation du patrimoine cinématographique français"*.

Pour Davide Pozzi, Président de L'Image Retrouvée, *"Le nouveau nom de la société, Eclair Classics, est un hommage à la politique culturelle et de préservation du patrimoine cinématographique menée par les ayants-droit et les cinémathèques du monde entier. Grâce à des événements comme Cannes Classics, le festival II Cinema Ritrovato de Bologne, et le Festival Lumière de Lyon, les films de patrimoine ont pris plus d'importance auprès d'un public toujours plus large. Le nom d'Eclair Classics est un acte de reconnaissance et de passion vis-à-vis de ces événements et de ceux qui les ont rendus possibles."*

Par ailleurs, Ymagis souhaite préciser que la mise en œuvre du plan de restructuration financière et l'émission des ORAR et des BSA votées par l'assemblée générale du 19 février, conformément aux accords intervenus avec les créanciers de la société, restent soumises à l'homologation par le Tribunal de Commerce de Paris du Protocole de Conciliation.

Le Tribunal de commerce de Paris a accepté de consentir aux parties un délai complémentaire pour permettre aux parties de finaliser les documents visant à l'exécution du Protocole et reporté au plus tard le 24 mars 2020 (et non le 15 mars comme indiqué aux termes du Prospectus publié le 12 février) la date d'homologation du Protocole de Conciliation.

Conformément aux termes du Prospectus, l'émission des ORAR et des BSA interviendra le 31 mars 2020.

## Prochain communiqué le 24 avril 2020 : résultats annuels 2019

### A PROPOS DU GROUPE YMAGIS

Ymagis est le spécialiste européen des technologies numériques pour l'industrie du cinéma. Fondé en 2007, le Groupe, dont le siège social est à Paris, est aujourd'hui présent dans 22 pays avec 750 collaborateurs et se structure autour de 4 Business Units : CinemaNext pour les activités de services aux exploitants cinématographiques (ventes et installation, solutions logicielles, support technique/NOC et consulting), Eclair pour les activités de services de contenus (post-production, acheminement cinémas, distribution numérique, multilingue et accessibilité, restauration et préservation), Virtual Print Fee (VPF) pour les solutions de financement et « Autres activités » (réalité virtuelle). Pour plus d'informations, connectez-vous sur [www.ymagis.com](http://www.ymagis.com)

YMAGIS est coté sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC Small, CAC Mid and Small et CAC All-Tradable.

### GROUPE YMAGIS

Jean Mizrahi, Président  
Tél. : +33 (0)1 75 44 88 88  
[investisseurs@ymagis.com](mailto:investisseurs@ymagis.com)

### CALYPTUS

Mathieu Calleux  
[ymagis@calyptus.net](mailto:ymagis@calyptus.net)  
Tél. : + 33 (0)1 53 65 68 62

